

© L'echo sallois

L'ÉCHO SALLOIS

# L'ÉCHO

# SALLOIS

BULLETIN N° 1

## LE MOT DU MAIRE

Mes chers Concitoyens  
Mes chers Amis

Vous venez de nous accorder votre confiance pour six années. Nous vous en remercions vivement. Le premier souci de la nouvelle équipe municipale est de vous donner le maximum d'informations sur la vie communale. Ce journal semestriel jouera ce rôle. Vous pourrez également constater que dans ce bulletin, chaque association donnera des informations sur son fonctionnement et ses activités.

Tout d'abord, nous allons vous donner la composition du Conseil Municipal

## COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL

FEUILLET Jean	La Chiche	Maire
NAU Jean-Louis	Le Maine-Martin	1er adjoint
PLUYAUD Roland	Villechevrolles	2ème adjoint
MARCHAND Gilbert	Chez Magner	3ème adjoint
BOISUMEAU Jacques	Chez Maudet	
CHAILLOU Philippe	Chez Riberet	
DROCHON Jean-Marie	Les Chauvins	
MAUDET Joseph	Chez Maudet	
PINEAU Bernadette	Petit Peu	
RAUTURIER Michel	Terriers Versennes de Bouchet	
VARENNE Michel	Chante Grelet	

## HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

La mairie est ouverte de 14 heures à 19 heures le lundi et le jeudi après midi. Une permanence est assurée les jours d'ouverture par le Maire ou les adjoints de 14 heures à 16 heures.

## DATES A RETENIR

### Inscriptions sur les listes electorales avant le 31/12/95

### Déclarations de vin jusqu'au 25/11/95

Fermeture de la Mairie les jeudis 19/10/95 Journées Formation Comptabilité  
02/11/95  
16/11/95

ETAT CIVIL DU 1ER SEMESTRE 1995

Naissances : DROCHON Emilie le 08/06/95 à Barbezieux  
BAZON Florian le 17/08/95 à Barbezieux  
PETIT Aurore le 24/08/95 à Barbezieux

Mariages : DROCHON Gilbert et LAVAUX Nathalie le 26/08/95

Décès : MERLET Germaine veuve PORTEJOIE le 04/01/95 à Touvréac  
MONERAT Léoda veuve TROUVE le 30/04/95

## BILAN DU PREMIER SEMESTRE 1995

Maintenant, parlons des réalisations budgétaires en ce premier semestre 1995.

Ce budget s'élève à 1264957 Frs dont 838342 Frs en fonctionnement et 426615 Frs en investissement. Les subventions se répartissent de cette façon :

Comité des fêtes	10000 Frs
Étoile Sportive Salloise	10000 Frs
Anciens Combattants	450 Frs
Ennemis des cultures	1904 Frs
Société de Chasse	550 Frs

Nous avons créé une salle de jeux, bibliothèque pour un coût de 58859 Frs. Cette salle est maintenant opérationnelle.

Le parking est terminé, les massifs sont garnis de fleurs et plantes diverses. Ces modifications ont embelli le bourg mais cela demande beaucoup d'entretien.

Quant aux chemins, de nombreux trous ont été comblés. Le chemin de Chez Nouveau a été entièrement refait en collaboration avec la commune de Condéon.

La cour de l'école, qui n'était pas plate a été refaite en enrobé. Des caniveaux ont été construits autour de la cantine. Considérant que ces travaux sont une sécurité supplémentaire pour les écoliers, une subvention DGE d'un montant de 16650 Frs a été accordée pour un coût de travaux de 47309,54 Frs.

Toutes ces réalisations étaient prévues avant les élections de juin 1995.

Nous sommes passés de la 3ème Division à la 2ème division de l'arrondissement de Poitiers en 1993 pour arriver en 1995 en 2ème Division. De plus, une nouvelle équipe a été créée.

Depuis 1993, les équipes de l'arrondissement ont obtenu 100% de classement de leurs matchs disputés.

## TRAVAUX FUTURS

Dans les projets de la nouvelle municipalité, nous pouvons vous annoncer la construction d'un nouveau réfectoire. Pour cela, la commune étant adhérente au Conseil d'Architecture de la Charente, des conseils ont été demandés à ce service.

La route n°1 Le Bourg-La Couronne sera refaite complètement en 1996. La circulation est telle sur cette voie qu'il ne faut pas négliger son entretien. Cette dernière dessert tout particulièrement la coopérative agricole SYNTONIE principale source de recettes de la commune.

Nous souhaitons bonne chance aux deux équipes pour cette nouvelle année et espérons voir un public un peu nombreux.

L'Etoile Sportive Salloise vous informe que son lotto sera tiré le 18 novembre 1995 à 20 heures dans la salle du LEPA. Venez nombreux.

## VOTE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE

Le budget primitif de la commune est voté par le Conseil Municipal en début d'année (au mois de mars). Ensuite, il est complété par le supplémentaire au début du mois de septembre.

Ce budget se compose de deux sections :

- une pour le fonctionnement qui comprend les traitements du personnel, l'entretien des bâtiments, l'action sociale et les intérêts des emprunts.
- l'autre est une section d'investissement qui sert à financer les gros travaux et la part capital des emprunts.

Le budget supplémentaire vient d'être voté le 7 septembre 1995. Les crédits disponibles s'élèvent à 100329 Frs. Ils furent répartis de la façon suivante :

Section Fonctionnement 20329 Frs

Section Investissement 80000 Frs

## REPRISE A L'ETOILE SPORTIVE SALLOISE

Depuis la création de l'Etoile Sportive Salloise, la progression a été lente mais très satisfaisante.

Nous sommes passés de la 3ème Division à la Promotion de 2ème en 1987 pour arriver en 1993 en 2ème Division. De plus, une seconde équipe a été créée.

Depuis 1993, les équipes A et B se situent en milieu de classement de leurs poules respectives.

En cette année 1995-96, les dirigeants et les joueurs espèrent obtenir en core de meilleurs résultats en particulier avec l'arrivée d'une dizaine de nouveaux joueurs. L'équipe A souhaite bien se comporter dans une poule de 2ème Division difficile. Quant à l'équipe B, elle désire jouer les premiers rôles de sa poule de 3ème Division.

Pour cela, l'entraînement a repris dès le 8 août. Cependant, dès le 1er août, l'équipe de Salles a participé à un match amical à Barbezieux en lever de rideau de COGNAC-GIRONDINS DE BORDEAUX. Quant au championnat, il a recommencé depuis le 9 septembre pour l'équipe A avec un déplacement à Chalais et le 16 septembre pour l'équipe B avec la réception de Juignac.

Nous souhaitons bonne chance aux deux équipes pour cette nouvelle année et espérons voir un public un plus nombreux.

L'Etoile Sportive Salloise vous informe que son loto aura lieu le 18 novembre 1995 à 20 heures dans la salle du LEPA. Venez nombreux.

## RENTREE DES CLASSES A L'ECOLE DE SALLES DE BARBEZIEUX

La rentrée des classes s'est déroulée le lundi 4 septembre 1995. Cette date est principalement due au fait de la semaine des 4 jours. En effet, à Salles, la semaine des 4 jours est en vigueur. Les élèves ont le mercredi et le samedi de repos.

Il faut préciser que la commune de Salles de Barbezieux est en RPI (regroupement pédagogique) avec Saint-Bonnet et Saint-Hilaire depuis quelques années.

Saint-Hilaire accueille les petits avec sa maternelle. Ensuite, Saint-Bonnet reçoit les classes préparatoires et les CE1. Pour finir, les CE2, CM1 et les CM2 sont reçus à Salles. Tous les matins et soirs, un bus scolaire transporte les élèves d'une école à l'autre. Ceci facilite la tâche des parents. De plus, un service de garderie est assuré quotidiennement par Mme NUHAIN.

Cette année, l'effectif à Salles est de 23 élèves contre 18 en 1994. Cette croissance du nombre des élèves est très rassurante pour l'avenir de notre école.

Notre institutrice Mlle CHOBELET Corinne et ses élèves furent très heureux de découvrir une cour totalement recouverte d'un bel enrobé de goudron.

Souhaitons une bonne année scolaire à notre institutrice et à ses élèves.

### SOCIETE DE CHASSE SAISON 1995/1996

#### LACHERS DE PERDREAUX

09 SEPTEMBRE 1995	30
23 SEPTEMBRE 1995	30
07 OCTOBRE 1995	30
28 OCTOBRE 1995	30

#### LACHERS DE FAISANS

16 DECEMBRE 1995	20
30 DECEMBRE 1995	20
13 JANVIER 1996	20

## COMITE DES FETES

L'objectif principal du comité des fêtes étant l'animation de la commune, nous nous efforçons, tout au long de l'année, de proposer aux habitants de Salles quelques manifestations.

### ANNEE 1995

Elle a débuté par un THE DANSANT le 19 février qui à notre grand regret n'a pas obtenu le succès attendu. Suivi par le dîner dansant du 11 mars qui rassemble une centaine de convives heureux de se retrouver pour dîner et danser ensemble jusqu'à l'aube.

Début juin, c'est l'occasion de se promener dans un cadre agréable et verdoyant pour le concours de pêche. Attendu chaque année par les pêcheurs, ils sont quelques 150 à venir tremper leurs cannes dans le «BEAU» au lieu-dit « Font du Bournat ». Chacun espérant pêcher un maximum des 150 kg de truites lâchées le matin même et remporter l'un des nombreux lots. La matinée se termine par un repas amical à l'ombre des peupliers. Nous remercions les propriétaires qui ont bien voulu nous permettre l'accès à ce cadre paisible.

Le 3ème dimanche de juillet, Salles se mobilise toute la journée autour de SA FRAIRIE qui a lieu dans le cadre agréable de « LA CHICHE » prêté gracieusement par Monsieur et Madame FEUILLET.

En matinée, une messe en plein air suivie d'un vin d'honneur. Cette année quatre conseillers furent décorés de l'ordre du mérite communal.

L'après-midi a été fortement animé autour du ring où combattaient catcheurs et catcheuses pour le plus grand plaisir du public venu nombreux.

Le moment le plus fort de la journée et attendu par plus de 540 convives : LA GENISSE A LA BROCHE. Une bête de 300 kg qui tournent pendant 12 heures sous le regard attentif de nos spécialistes afin d'être à point pour la fine bouche des dégustateurs venus parfois de loin.

Jeunes et moins jeunes se réunissent sur la piste de danse créant une chaude ambiance tout au long de la soirée qui se terminera tard dans la nuit.

Le 4 NOVEMBRE 1995, Dîner dansant « Fruits de mer » à la salle des fêtes. Nous vous attendons aussi nombreux que l'année dernière.

Nous finirons cette année comme nous l'avons commencée par un THE DANSANT le 10 décembre 1995 qui nous l'espérons connaîtra du succès.

Nous remercions tous les bénévoles qui tout au long de l'année n'hésitent pas à donner de leur temps pour animer notre commune.

### PROGRAMME 1996

09 MARS 1996: DINER DANSANT

09 JUIN 1996 : CONCOURS DE PECHE

21 JUILLET 1996 : FRAIRIE

09 NOVEMBRE 1996 : REPAS FRUITS DE MER

## Réglement intérieur pour les utilisateurs de la salle communale

Les locataires de la salle polyvalente sont priés de constater l'état de cette dernière au moment de la remise des clés. Ils doivent s'engager à la laisser dans le même état de propreté et sans aucune dégradation matérielle.

Une caution du même montant que la location doit être versée le jour de la remise des clés. Elle sera rendue quand l'état des lieux sera fait. Nous comptons sur votre compréhension et nous vous souhaitons de passer un bon moment dans cette salle.

P S : La cuisine doit être impérativement propre pour le lundi matin.

Le Maire  
FEUILLET Jean



N° 1

sept 25 page 3